



Communiqué de presse

Fête de la musique

Cette année encore, la crise sanitaire impacte fortement la Fête de la musique lundi 21 juin. Conformément aux [mesures gouvernementales](#)*, les concerts improvisés ne seront pas autorisés sur la voie publique pour éviter les rassemblements. Seuls les événements en intérieur assis et déjà prévus sont maintenus avec des jauge limitées. Le port du masque reste obligatoire en cas d'affluence.

Impromptus musicaux

La Ville de Bordeaux a néanmoins souhaité fêter la musique dans ses établissements, dans le respect des contraintes sanitaires (espaces clos, contrôle de jauge, places assises, etc.) : des moments musicaux seront ainsi proposés pour les résidents et les plus jeunes dans certains Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, résidences services seniors ou Centres d'animation de Bordeaux.

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr